

Le sens du mot repentance



Le sens du mot repentance

Conception de la page de couverture: UltimeChoix.net

Sauf indication contraire, les références bibliques sont tirées de *La Bible du Semeur*®, texte copyright © 1992, 1999, 2015 par Biblica, Inc.®

Utilisé avec la permission de Biblica, Inc.® Tous droits réservés.

Sommaire

Introduction	4
I- LES SENS BIBLIQUES DU MOT « REPENTANCE »	5
i. La nécessité incontournable de la repentance	6
ii. Les étapes de la repentance	6
a) La conviction de péché et la contrition, le profond regret d'avoir offensé Dieu	6
b) La confession	7
c) L'abandon du mal	9
d) La complète soumission à Dieu	9
e) La persévérance dans une attitude constante de repentance.	13
II-UN AVERTISSEMENT SOLENNEL	14
Conclusion	17

Introduction

Parlons-nous de la même chose frère ? Dans nos conversations, nous utilisons des mots, des expressions « spirituelles » qui sont données pour acquises et comprises par tous. Mais souvent, il suffit de pousser la conversation plus loin pour comprendre que dire les mêmes mots ne signifie pas forcément qu'on soit en train de parler de la même chose. L'un des premiers mots à adresser par ce feuillet, c'est le mot « repentance ». **Quand nous disons qu'une personne s'est « repentie » de sa vie de péché, d'un ou de plusieurs péchés, de quoi voulons nous effectivement parler ?**

Nous décollons sur le préalable que, le salut par grâce exclut toute contribution que nous apporterions à notre salut. La vraie repentance nous convainc justement du fait que nous sommes totalement coupables, impuissants à fournir le moindre apaisement au Seigneur. Elle nous pousse donc à mettre toute notre confiance en Jésus-Christ mort et ressuscité. C'est le principe de la justification par la foi seule.

Bien que le salut par grâce exclut toute contribution de la part de l'homme, cela ne signifie pas que l'homme n'ait pas de condition à remplir pour le recevoir. La condition, c'est essentiellement la foi. Cependant celle-ci inclut la repentance dont nous devons en premier lieu nous entretenir. La repentance résulte de l'action du Saint-Esprit qui nous convainc de péché.

Jean 16. 8-11 : « Et quand il sera venu, il prouvera au monde qu'il s'égare au sujet du péché, de ce qui est juste et du jugement de Dieu : au sujet du péché, parce qu'il ne croit pas en moi ; au sujet de ce qui est juste, parce que je m'en vais auprès du Père et que vous ne me verrez plus ; et au sujet du jugement de Dieu, parce que le dominateur de ce monde est d'ores et déjà condamné. »

Toutefois, tandis que cette conviction nous saisit comme malgré nous, la repentance implique notre assentiment. C'est nous qui devons nous repentir.

I- LES SENS BIBLIQUES DU MOT « REPENTANCE »

Le mot « repentance » est la traduction française du mot grec *metanoia*, qui signifie le **changement de mentalité, d'intention, avec des conséquences. C'est la tristesse qu'on éprouve de ses péchés, et la douleur d'avoir offensé Dieu, qui se traduit par des faits.**

Le mot grec, *metanoïa*, est riche de signification. C'est un changement de mentalité ; vis-à-vis de Dieu comme vis-à-vis du péché, notre attitude subit une transformation radicale. C'est plus qu'un regret provoqué par les conséquences de nos fautes ou qu'un remords qui nous pousserait au désespoir. Il est donc très significatif qu'à propos de Judas un autre terme soit employé, qui implique seulement un souci venu après coup, mais non le changement de mentalité désirable.

Matthieu 27 :3-5 « En voyant que Jésus était condamné, Judas, qui l'avait trahi, fut pris de remords : il alla rapporter aux chefs des prêtres et aux responsables du peuple les trente pièces d'argent et leur dit : - J'ai péché en livrant un innocent à la mort ! Mais ils lui répliquèrent : - Que nous importe ? Cela te regarde ! Judas jeta les pièces d'argent dans le Temple, partit, et alla se pendre. »

L'apôtre Paul oppose aussi la tristesse selon le monde qui produit la mort et la tristesse selon Dieu qui produit une repentance dont on n'a pas lieu d'avoir de regret.

2 Corinthiens 7 :10 « En effet, la tristesse qui est bonne aux yeux de Dieu produit un changement d'attitude qui conduit au salut et qu'on ne regrette pas. La tristesse du monde, elle, produit la mort. »

i. La nécessité incontournable de la repentance

La foi est la condition essentielle du salut.

Ephésiens 2:8-10 « Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu ; ce n'est pas le fruit d'œuvres que vous auriez accomplies. Personne n'a donc de raison de se vanter. Ce que nous sommes, nous le devons à Dieu ; car par notre union avec le Christ, Jésus, Dieu nous a créés pour une vie riche d'œuvres bonnes qu'il a préparées à l'avance afin que nous les accomplissions. »

Actes 16:31-32 « - Crois au Seigneur Jésus, lui répondirent-ils, et tu seras sauvé, toi et les tiens. Et ils lui annoncèrent la Parole de Dieu, à lui et à tous ceux qui vivaient dans sa maison. »

Cependant, elle doit être accompagnée d'une vraie repentance, sinon ce ne serait pas la foi qui sauve. Le premier message de l'Évangile est :

Marc 1:15 « Changez et croyez à la Bonne Nouvelle. »

Jésus est venu sauver, non pas des justes (il n'y en a aucun), mais des pécheurs qui, dans l'humiliation, se reconnaissent comme tels.

Luc 13:3 « Si vous ne changez pas, vous périrez tous, vous aussi. »

Actes 2:38 « Pierre leur répondit : - Changez, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour que vos péchés vous soient pardonnés. Alors, vous recevrez le don du Saint-Esprit. »

ii. Les étapes de la repentance

a) La conviction de péché et la contrition, le profond regret d'avoir offensé Dieu

Seul le Saint-Esprit peut produire cette conviction.

Jean 16:8-11 : « Et quand il sera venu, il prouvera au monde qu'il s'égare au sujet du péché, de ce qui est juste et du jugement de Dieu : au sujet du péché, parce qu'il

ne croit pas en moi ; au sujet de ce qui est juste, parce que je m'en vais auprès du Père et que vous ne me verrez plus ; et au sujet du jugement de Dieu, parce que le dominateur de ce monde est d'ores et déjà condamné. »

Il répand sa tristesse dans le cœur qu'il veut gagner. Et cette tristesse selon Dieu produit une repentance à salut dont on ne se repent jamais (2 Corinthiens 7:9-10). La conscience sincère est vivement touchée, même chez les païens privés de certaines lumières.

Romains 2:14-15 « En effet, lorsque les païens qui n'ont pas la Loi de Moïse accomplissent naturellement ce que demande cette Loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes, alors qu'ils n'ont pas la Loi. Ils démontrent par leur comportement que les œuvres demandées par la Loi sont inscrites dans leur cœur. Leur conscience en témoigne également, ainsi que les raisonnements par lesquels ils s'accusent ou s'excusent les uns les autres. »

Car tout homme sait pertinemment dans une certaine mesure quand il a enfreint la loi morale. L'expérience de David est typique : hanté par le regret de sa faute, il voit qu'il a par-dessus tout, péché contre Dieu (Psaumes 51:3-6).

La contrition, est le fait d'être brisé par le sentiment de la faute commise. Qu'on songe à la douleur de David après sa chute (Psaumes 32 :3-5 ; 51 :10), aux larmes de la pécheresse (Luc 7 :38), et à tant d'autres exemples de l'Ancien et du Nouveau Testament. Notons que cette détresse provient surtout du chagrin d'avoir offensé le Seigneur (Actes 20 :21). Bien des gens déplorent les fautes qu'ils ont commises parce qu'ils en essuient des conséquences fâcheuses. Ce n'est pas suffisant. La contrition a vraiment son caractère chrétien quand nous nous rendons compte que nos péchés ont cloué le Sauveur sur la croix (Luc 23 :48). La sincérité de la repentance ne se mesure pas aux flots de larmes répandues ou à l'allure dramatique des gestes d'humiliation. Mais le brisement intérieur, à la pensée d'avoir offensé le Dieu de justice et d'amour, est indispensable.

La tristesse de Juda n'était pas de la bonne contrition. C'est l'amour de soi-même, qui fait croire que nous ne pouvons pas commettre certains péchés, et provoque en nous des pensées de suicide. Le suicide, induit un homme indigné pour lui-même et non pour Dieu, au point de se condamner à mort comme étant indigne de lui-même.

b) La confession

La repentance doit se traduire par la confession. Le verbe confesser signifie étymologiquement en français comme en grec 'parler en accord avec'. Nous exprimons ainsi notre accord

avec les reproches qui nous sont faits. Nous renonçons à nous justifier par des dénégations, des excuses ou des circonstances atténuantes. Nous reconnaissons ouvertement que nous avons mal agi. Cette confession doit être adressée à Dieu.

Psaumes 32:2-5 « Heureux l'homme au compte de qui l'Eternel ne porte pas le péché et qui est exempt de mauvaise foi ! Tant que je taisais ma faute, je m'épuisais à gémir sans cesse, à longueur de jour. Sur moi, le jour et la nuit, ta main s'appesantissait, ma vigueur m'abandonnait comme l'herbe se dessèche lors des ardeurs de l'été. Je t'ai avoué ma faute, je n'ai plus caché mes torts, j'ai dit : 'Je reconnaîtrai devant l'Eternel les péchés que j'ai commis.' Alors tu m'as déchargé du poids de ma faute. »

Doit-elle être accompagnée d'une confession faite à des hommes? Il est difficile de formuler, à ce sujet, une règle fixe. Voici quelques suggestions :

Quand une faute a été publique, il est bon, en général, de la confesser publiquement. C'est ce qu'ont fait les convertis d'Ephèse, ceux sans doute surtout qui au su et au vu de leurs semblables avaient pratiqué la sorcellerie.

Actes 19 : 18-20 « Beaucoup de ceux qui étaient devenus croyants venaient avouer et déclarer publiquement les pratiques auxquelles ils s'étaient livrés. Et beaucoup de ceux qui avaient exercé la magie apportèrent leurs livres de sorcellerie, les mirent en tas et les firent brûler aux yeux de tous. Leur valeur fut estimée à cinquante mille pièces d'argent. C'est ainsi que la Parole du Seigneur se répandait de plus en plus, grâce à la puissance du Seigneur. »

Mais il serait inconvenant d'étaler devant tous les turpitudes auxquelles on a pu se livrer en secret. Inutile de remuer la boue.

Il est normal que nous confessions nos fautes à ceux que nous avons offensés. C'est même impératif quand ces derniers ont quelque chose contre nous.

Matthieu 5 :23-24 « Si donc, au moment de présenter ton offrande devant l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis tu reviendras présenter ton offrande. »

Peut-être y a-t-il des exceptions à faire quand une confession constituerait un choc insupportable pour celui à qui nous avons fait du tort. A chacun de prendre ses responsabilités, tout en se disant qu'il vaut mieux être trop scrupuleux plutôt que négligent dans ce domaine.

L'exhortation de Jacques: « Confessez vos péchés les uns aux autres» (Jacques 5 : 14-17) nous y encourage. Elle s'applique en premier lieu, d'après le contexte, à ceux qui sont malades à la suite

d'une faute, mais ne doit sans doute pas se limiter à ce cas précis.

D'autre part il faut éviter certains écueils. D'abord, c'est un abus manifeste de vouloir tirer du texte de Jacques la doctrine du sacrement de pénitence. Jacques parle de confession mutuelle, et non de confession à sens unique. De plus il nous est impossible d'énumérer toutes nos transgressions. David écrivait déjà:

Psaumes 19:12 « Qui connaît tous ses faux pas ? Pardonne-moi les péchés dont je n'ai pas conscience. »

Veillons aussi à nous confier à quelqu'un de discret. Une grande prudence est de rigueur si nous faisons nos aveux à quelqu'un de l'autre sexe, à moins que ce ne soit notre conjoint. Attention à ne pas tomber sous une dépendance dangereuse vis-à-vis d'un frère ou d'une sœur. Un « directeur de conscience » n'a pas de place légitime sous la Nouvelle Alliance. Chacun doit prendre ses responsabilités en se laissant guider par l'Écriture, et non s'appuyer sur une opinion humaine, si respectable soit-elle.

c) L'abandon du mal

La vraie repentance produit un dégoût du péché, une rupture des mauvaises habitudes suivies jusque-là. Il s'agit, par un changement de vie, de « produire des fruits dignes de la repentance » (Luc 3:8). Paul prêchait partout « la repentance et la conversion à Dieu, avec la pratique d'œuvres dignes de la repentance » (Actes 26:20). Un autre signe d'une vraie repentance, c'est le désir de ne pas retomber dans les mêmes égarements. Cela va de soi, si l'on songe au sens du mot. Un changement de mentalité aboutit à un changement de conduite.

Proverbes 28 : 13-14 « Celui qui cache ses fautes ne prospérera pas, celui qui les avoue et les délaisse obtient miséricorde. Heureux l'homme qui a constamment la crainte de faire du mal, mais celui qui s'obstine tombera dans le malheur ».

d) La complète soumission à Dieu

C'est la conversion et le cri de l'homme terrassé qui s'écrie : « Seigneur, que veux-tu que je fasse ? » La repentance envers Dieu n'a d'effet que si elle est suivie de la foi en Jésus-Christ car en elle-même, elle ne peut aucunement effacer le péché. Elle dispose le cœur à l'humiliation et à l'acceptation du pardon, que seul Jésus-Christ nous a acquis sur la croix. Ceci ressort particulièrement de

1 Jean 1 : 5-2:6 « Voici le message que nous avons entendu de Jésus-Christ et que nous

vous annonçons : Dieu est lumière et il n'y a aucune trace de ténèbres en lui. Si nous prétendons être en communion avec lui, tout en vivant dans les ténèbres, nous sommes des menteurs et nous n'agissons pas comme la vérité l'exige de nous. Mais si nous vivons dans la lumière, tout comme Dieu lui-même est dans la lumière, alors nous sommes en communion les uns avec les autres et, parce que Jésus, son Fils, a versé son sang, nous sommes purifiés de tout péché. Si nous prétendons n'être coupables d'aucun péché, nous vivons dans l'illusion, et la vérité n'habite pas en nous. Si nous reconnaissons nos péchés, il est fidèle et juste et, par conséquent, il nous pardonnera nos péchés et nous purifiera de tout le mal que nous avons commis. Si nous prétendons ne pas être pécheurs, nous faisons de Dieu un menteur et sa Parole n'est pas en nous.»

Mes chers enfants, je vous écris ceci afin que vous ne péchiez pas. Si, toutefois, il arrivait à quelqu'un de commettre un péché, nous avons un Défenseur auprès du Père : Jésus-Christ le juste. Car il a apaisé la colère de Dieu contre nous en s'offrant pour nos péchés - et pas seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux du monde entier. Voici comment nous savons que nous connaissons le Christ : c'est parce que nous obéissons à ses commandements. Si quelqu'un dit : « Je le connais » sans obéir à ses commandements, c'est un menteur et la vérité n'est pas en lui. Celui qui observe sa Parole montre par là qu'il aime vraiment Dieu de façon parfaite. C'est ainsi que nous savons que nous sommes unis à lui. Celui qui prétend qu'il demeure en Christ doit aussi vivre comme le Christ lui-même a vécu. »

1 Jean 3 : 2-10 « Mes chers amis, dès à présent nous sommes enfants de Dieu et ce que nous serons un jour n'a pas encore été rendu manifeste. Nous savons que lorsque le Christ paraîtra, nous serons semblables à lui, car nous le verrons tel qu'il est. Tous ceux qui fondent sur le Christ une telle espérance se rendent eux-mêmes purs, tout comme le Christ est pur. Celui qui commet le péché viole la Loi de Dieu, car le péché, par définition, c'est la violation de cette Loi. Or, vous le savez : Jésus est apparu pour ôter les péchés, et il n'y a pas de péché en lui. Par conséquent, celui qui demeure uni à lui ne pèche pas et celui qui pèche ne l'a jamais vu et ne l'a jamais connu. Mes enfants, que personne ne vous trompe sur ce point : est juste celui qui fait ce qui est juste, tout comme le Christ lui-même est juste. Celui qui s'adonne au péché appartient au diable, car le diable pèche dès le commencement. Or, le Fils de Dieu est précisément apparu pour détruire les œuvres du diable. Celui qui est né de Dieu ne s'adonne pas au péché, car la vie qui vient de Dieu a été implantée en lui et demeure en lui. Il ne peut pas continuer à pécher, puisqu'il est né de Dieu. C'est ainsi que se manifeste la différence entre les enfants de Dieu et les enfants du diable : celui qui ne fait pas ce qui est juste n'appartient pas à Dieu, pas plus que celui

qui n'aime pas son frère. »

C'est dit. Un véritable enfant de Dieu, même s'il peut lui arriver de pécher (il n'y a pas deux types de chrétiens !), ne peut pas persévérer dans le péché.

Pour comprendre ces versets, nous devons le situer dans son contexte. Pour les faux docteurs qui faisaient leurs ravages dans l'Eglise à laquelle Jean s'adresse, la connaissance était ce qui importait, la conduite était accessoire. Jean va montrer que le contraire est juste : le péché est quelque chose de grave dont la pratique est inconciliable avec le vrai christianisme. La pratique du péché révèle sa véritable nature (1 Jean 3 : 4-5) et établit la distinction entre les deux catégories d'humains (1 Jean 3 : 6-8a). Le péché est une violation de la Loi (1 Jean 3 : 4 : littéralement « *anomia* », absence de loi ou rejet délibéré de la loi). « Celui qui pratique le péché » (*poiôn tèn hamartian*) : le participe présent suggère une pratique constante (une persévérance dans) plutôt qu'une action sporadique. Une telle pratique est incompatible avec le christianisme car « Jésus est apparu pour ôter les péchés » (1 Jean 3 : 5) ; « est apparu » implique sa préexistence avant son apparition incarnée parmi les hommes. Certains manuscrits portent « pour ôter nos péchés » (Texte reçu). Les arguments en faveur de l'une (s'il m'arrive de commettre un péché, j'ai un avocat auprès du Père) ou l'autre (en tant qu'enfant de Dieu, je ne puis plus vivre dans le péché) leçon s'équilibrent. Ceci ajoute un argument de poids au rappel de Jean que le péché est contraire au dessein du Christ pour les croyants. Pour un chrétien professant la foi au Christ (de sa bouche), persister dans la pratique du péché montre qu'il est encore aveugle quant au dessein du Christ ou qu'il démontre son mépris délibéré et son rejet des intentions du Christ pour lui¹.

Le verset 6 de 1 Jean 3 oppose les deux classes de gens ; c'est la pratique du péché qui constitue le critère pour les classer. La formule « pas » = « ho ... ouch » marque les deux groupes sans exception : on fait partie de l'un ou de l'autre. « Celui qui demeure en lui » : le participe présent marque la relation constante maintenue. « Demeurer en Christ » c'est lui obéir (Jean 15:10) et ne pas continuer à « pratiquer le péché » c.-à-d. persévérer dans une habitude délibérée de péché. Le verset 7 de 1 Jean 3 donne la contrepartie positive : « *ho poiôn dikaiosunèn* » (il pratique ce qui est juste). Nous retrouvons l'idée de pratique habituelle de « la justice ». Cette pratique habituelle de la justice ne le rend pas juste, elle révèle son identité, sa nature intérieure - comme « celui qui s'adonne au péché » montre qu'il est du diable. Les versets suivants expliquent pourquoi les choses sont ainsi : la nouvelle naissance par laquelle l'enfant de Dieu a passé a implanté en lui une « semence » qui l'empêche de s'adonner au péché (1 Jean 3 :9).

Comme nous le voyons, la traduction de certains mots de 1 Jean 3, est nécessaire à la compréhension du texte. Dans 1 Jean 3:6, le verbe pécher est au présent, comme dans 3 :9. Ces verbes peuvent - et doivent se traduire par « pêche continuellement », « pratique le péché » (New American Standard Bible, « continue à pécher » NIV, SEM). Grammaticalement, cette traduction est correcte

et deux facteurs importants militent en sa faveur :

L'enseignement de Jean ici est en harmonie avec ce qu'il dit ailleurs au sujet de chrétiens qui pèchent.

Dans 1 Jean 3 :9, nous lisons : « il ne peut pécher ». En grec, nous trouvons le verbe « dunatai » (être capable) et l'infinitif présent de pécher (hamartanein). L'infinitif présent est généralement utilisé pour une action qui se continue, alors que si l'on désire indiquer qu'elle ne se prolonge pas ou qu'elle est ponctuelle, on utilise l'infinitif aoriste. Si Jean avait voulu dire qu'un chrétien né de Dieu n'est jamais capable de pécher, il aurait utilisé l'infinitif aoriste au lieu de l'infinitif présent. Ce qu'il dit dans 1 Jean 3 :9 est donc qu'un chrétien né de Dieu n'est pas capable de « continuer à pécher » ou de demeurer dans le péché. En employant cette forme verbale, il signifie qu'il ne se réfère pas à un acte de péché, mais à la pratique habituelle du péché. L'utilisation du participe présent dans 1 Jean 3 :6 (*hamartanôn* : celui qui continue à pécher) et dans 1 Jean 3 :8 (*poiôn* : celui qui [continuellement] s'adonne au péché) confirme le sens de l'enseignement de Jean.

Il peut arriver à un croyant de pécher - bien qu'il ne le devrait pas - mais alors il a un avocat auprès de Dieu (1 Jean 2 :1) ; si nous avouons nos péchés, Dieu nous les pardonne par grâce (1 Jean 1 :9). Mais un chrétien né de nouveau ne peut pas « vivre dans le péché, continuer à pécher, » car ce serait s'associer au diable, qui pèche depuis le commencement (1 Jean 3 :8) plutôt qu'au Dieu juste.

1 Jean 3 :9 « Celui qui est né de Dieu ne s'adonne pas au péché, car la vie qui vient de Dieu a été implantée en lui et demeure en lui. Il ne peut pas continuer à pécher, puisqu'il est né de Dieu. »

Jean ne dit pas qu'un chrétien ne peut jamais rien faire de mal, mais qu'il ne peut pas continuer dans la voie du mal. Pécher de manière habituelle n'est pas possible pour quelqu'un qui est né de nouveau par la puissance de Dieu². Cette vie (en grec 'la semence') qui vient de Dieu est soit la Parole de Dieu, épée de l'Esprit (Jacques 1:21 ; 1Pierre 1:23), soit l'Esprit de Dieu, puissance de vie (Jean 3:5), ou encore l'Esprit qui se révèle dans la Parole de Dieu ... Principe de régénération et de sanctification, la Parole divine est intériorisée dans le croyant par l'Esprit³. Mais le croyant reste exposé aux faiblesses de la nature humaine.

1 Jean 1 :8 « Si nous prétendons n'être coupables d'aucun péché, nous vivons dans l'illusion, et la vérité n'habite pas en nous. »

Mais si nous extrapolons cette constatation pour en tirer la conclusion que nous continuerons donc automatiquement à pécher et qu'il est inutile de lutter contre le péché, nous sommes aussi dans l'erreur, car nous avons en nous l'Esprit de Dieu, qui, par la Parole de Dieu, peut nous garder du péché. Dieu ne nous ampute pas de notre liberté lorsque nous devenons chrétiens. Il nous donne toujours la

2 (L. Morris). (New Testament Theology Grand Rapids, Zondervan 1986, p. 289s.)

3 (E. Cothenet). (" Les épîtres de Jean " in George - Grelot Introduction à la Bible III / 4 Paris, Desclée 1977 p. 69.)

force de résister aux tentations, mais il nous demande aussi de ne pas « céder à la tentation ». Nous sommes là devant le mystère de l'interaction entre l'action de Dieu et la liberté du croyant. Aucune contradiction ! S'il y a contradiction, c'est dans nos cœurs têtus.

e) La persévérance dans une attitude constante de repentance.

Comme mentionné dans l'argumentaire précédent, tant que nous serons ici-bas, nous aurons des progrès à faire, des victoires à remporter (1 Jean 3:2-3). Nous ne sommes pas obligés de pécher, mais la possibilité en est toujours présente, surtout en face de textes tels que Jacques 4:17 ; 1 Jean 3:16 ; Matthieu 5:48. Un « chrétien » auquel sa conscience ne parle plus, est dans un état terriblement dangereux (Apocalypse 3:17). Jean écrit aux enfants de Dieu.

1 Jean 1 : 8,10 « Si nous disons que nous n'avons pas de péché, nous nous séduisons nous-mêmes ... nous le faisons menteur ».

Paul nous avertit que nous pouvons toujours attrister l'Esprit de Dieu qui est en nous (Ephésiens 4:30). Que doit donc faire le croyant, convaincu d'une faute dans sa marche journalière ? Ne pas se contenter d'un grand acte de repentance lors de sa conversion, mais persévérer chaque jour dans une attitude de repentance, confesser aussitôt tout péché reconnu, et saisir la purification que lui offre le sang de Christ répandu au Calvaire. Il connaîtra la « marche dans la lumière » dont parle Jean (1 Jean 1:6-7) et la puissance du Saint-Esprit le fera progresser chaque jour sur la voie de la sanctification.

II-UN AVERTISSEMENT SOLENNEL

Le but de Jean est d'exhorter ses lecteurs à être vraiment des disciples du Christ et il veut le faire d'une manière qui fortifie leur foi. La présupposition à travers toute cette lettre est que ses lecteurs sont nés de Dieu, qu'ils ont été rachetés et sont en relation avec le Père. A la lumière de ce privilège, le péché ne devrait avoir aucune place. La sainteté devient un impératif animé, non par la peur des menaces, mais par une réponse cordiale à la sécurité que Dieu nous donne. La menace peut engendrer des changements superficiels dans nos vies. Les changements permanents se produisent lorsque nous sommes en sécurité et assurés de l'amour de Dieu; cette sécurité doit être ancrée dans l'œuvre objective du Christ sur la croix.

Attention cependant, on doit prendre garde à des versets tels que 1 Jean 3 :6, 8 et 10. Jean fait entendre un avertissement ici, un avertissement ultime et terrible : que des vies caractérisées par le péché, des vies volontairement désobéissantes et injustes, ne peuvent pas être des vies nées de Dieu (1 Jean 3 :9), qui le connaissent et demeurent en lui (1 Jean 3 :6). De telles personnes ont devant elles la perspective d'une éternité sans Dieu. Elles sont des « enfants du diable » (1 Jean 3 :10).

En 1 Jean 3 : 7, Jean fait allusion à l'enseignement des faux-docteurs qui prétendaient que « rien ne peut souiller un homme spirituel ». L'apôtre lui oppose un test pratique : celui qui fait ce qui est juste prouve par là qu'il a en lui l'Esprit de Celui qui a agi de même, qu'il partage sa nature. Les hérétiques même encore aujourd'hui, en prenant au pièges les âmes des chrétiens désobéissant chargés de péchés, enseignent le raisonnement subtil et pervers selon lequel, d'une certaine manière, vous pouvez « être juste » sans nécessairement vous soucier de « pratiquer la justice », car tout ce que vous faites est « saint » ou que « le péché n'est qu'une idée » (Voir Shawn Smith et autres « une fois sauvés... »). Jean refuse carrément cette possibilité. Seul est juste par lui-même celui qui agit avec justice comme Jésus (lui : c'est de nouveau le pronom emphatique *ékeinos*), qui est juste. L'action est le reflet de

ce que l'on est¹.

Un homme colérique qui se convertit, se mettra encore peut-être de temps en temps en colère, mais chaque fois, il sera convaincu de péché, il confessera son manquement à Dieu et lui demandera de lui permettre de remporter la victoire la prochaine fois. Graduellement, la vie divine en lui chassera les vieilles habitudes. Ce qui est vrai pour des comportements visibles l'est également pour des péchés plus cachés comme l'esprit de critique, la jalousie, l'amertume, l'avarice et l'impureté qui minent tant de nos vies. Si ces choses ne nous chagrinent pas, nous les excusons comme des petites faiblesses ou des peccadilles, nous ne pouvons qu'attrister ou éteindre l'Esprit.

Ephésiens 4 : 30 « N'attristez pas le Saint-Esprit par lequel vous avez été marqués (d'un sceau) comme propriété de Dieu pour le jour de la délivrance finale. »

1 Thessaloniens 5 : 19 « N'empêchez pas l'Esprit de vous éclairer. »

Aucun vrai chrétien ne peut se contenter d'un tel état des choses. Nous ne pouvons pas être contents de continuer à pécher. Mais, en fait, nous n'y sommes pas obligés. L'Esprit lutte contre la chair dans la vie de chaque croyant, mais nous ne sommes pas engagés dans une lutte inégale contre le mal. Le Seigneur vaincra. Nous sommes en contact avec le Conquérant, et toutes ses ressources sont toujours disponibles. S'il est vrai que le Christ seul peut vivre une vie juste, il est aussi vrai que sa vie est implantée en nous si nous sommes nés de nouveau. Si nous péchons, c'est parce que nous ne permettons pas à la vie du Christ ressuscité de pénétrer avec toute sa force dans nos pensées et nos motivations, nos circonstances et nos expériences, nous apportant sa puissance de résurrection victorieuse².

Tite 2 : 12-13 « Elle [la grâce] nous éduque et nous amène à nous détourner de toute impiété et à rejeter les passions des gens de ce monde. Ainsi nous pourrions mener, dans le temps présent, une vie équilibrée, juste et respectueuse envers Dieu, en attendant que se réalise notre bienheureuse espérance : la révélation de la gloire de Jésus-Christ, notre grand Dieu et Sauveur »

La grâce de Dieu est apparue en la personne de Jésus-Christ. Elle enseigne et éduque le croyant à adopter deux attitudes opposées ; d'une part à rejeter toute impiété, c'est-à-dire ce qui est contraire au caractère de Dieu, comme l'immoralité, la mondanité et tous les vices qui sont monnaie courante ici-bas. D'autre part, la grâce pousse le croyant à mener une vie équilibrée, droite, juste et respectueuse envers Dieu. La vie équilibrée décrit la transformation intérieure du croyant, le changement de son comportement, ce qui fait qu'il devient juste dans ses relations avec les autres et respectueux envers Dieu.

Si quelqu'un enseigne qu'on peut devenir croyant et « continuer à vivre dans le péché » ou

¹ J. Stott, ep. Jean p. 114).

² D. Jackman The Message of John's Letters p. 95-96.

même « vivre à sa guise en croyant que tous les actes que nous posons sont saints », sans aucun égard pour les enseignements des apôtres, fuyez un tel homme : Sauvez votre vie de ce message de mort !

Conclusion

Sans l'action de l'Esprit de Dieu, il est impossible de se repentir. La vraie repentance est le grand remède à toutes nos difficultés, car dans nos vies il n'y a qu'un seul vrai problème : le péché. L'appel que Dieu adresse au monde comme à l'Église est toujours : Repens-toi ! (Actes 17:30 ; Apocalypse 2:5,16,21-22; 3:3,20). Il nous donne du temps pour que nous puissions le faire ; il nous assure que la repentance détournera le châtement. Car, dans sa miséricorde, il ne peut résister à qui s'écrie humblement : « O Dieu, aie pitié du pécheur que je suis ! » (Luc 18:13).